ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 42128

Texte de la question

M. Vincent Rolland attire l'attention de Mme la secrétaire d'État aux personnes handicapées sur la situation des enfants handicapés scolarisés. La fédération des conseils de parents d'élèves souhaite que chaque jeune en situation de handicap puisse bénéficier d'un projet personnalisé qui permette de déterminer les moyens à mettre en oeuvre pour la réussite de chacun avec un accès à l'établissement d'enseignement qui correspond à son lieu de résidence. La FCPE souhaite également la présence d'associations de parents d'élèves au sein de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Enfin, la FCPE sollicite une prise en compte des obligations spécifiques des familles en situation de handicap pour un aménagement de leur vie professionnelle afin d'assurer dans les meilleures conditions possibles les contraintes liées au handicap. Il souhaite savoir dans quelle mesure ces attentes pourront être satisfaites dans le cadre de ce projet de loi.

Données clés

Auteur : M. Vincent Rolland
Circonscription : Savoie (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42128
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : personnes handicapées
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4626